



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CFP Mont-Joli - Mitis

Plan d'aménagement forestier sur la ferme-école

Mont-Joli, le 8 avril 2009 – Une entente est intervenue entre la Commission scolaire des Phares et la Société d'exploitation des ressources de la Métis, pour l'aménagement de la forêt de la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis.

Située à Saint-Joseph-de-Lepage, immédiatement au sud de Mont-Joli, la ferme-école permet aux élèves inscrits aux programmes de formation reliés à l'agriculture d'expérimenter, sur le terrain, différents aspects de la vie sur une ferme : semences, entretien des cultures, récoltes, expérimentation de nouvelles cultures, entretien des bâtiments, alimentation animale, application des soins aux animaux, etc. Les programmes de formation professionnelle Production laitière et Production de bovins de boucherie profitent d'infrastructures complètes qui permettent aux élèves d'appliquer en situation réelle les notions apprises.

La ferme-école du CFP Mont-Joli – Mitis s'étend sur 61 hectares. Une partie de cette superficie est occupée par la forêt. La Société d'exploitation des ressources de la Métis, en conformité avec les règles de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, a préparé un plan d'aménagement forestier pour cette partie de la ferme-école. Ce plan prévoit notamment des travaux de récolte dans certains secteurs, la sauvegarde des jeunes repousses et du débroussaillage. L'objectif de ces travaux est d'obtenir pour le futur du bois d'œuvre de qualité, dans un délai relativement court.

La direction du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis se réjouit de l'implication d'un partenaire comme la S.E.R. de la Métis qui permettra de mettre en valeur la ressource forestière sur la ferme-école. Cette ferme est appelée à jouer un rôle majeur dans le développement économique de notre région puisqu'elle permet de former nos futurs agriculteurs et de développer les compétences des travailleurs de cet important secteur d'activités. Cette formation, comme l'aménagement forestier, inclut des valeurs environnementales et la notion de développement durable des ressources. De plus, grâce à l'implication de la S.E.R. de la Métis, l'application de ce plan d'aménagement forestier n'exigera aucun déboursé de la part du CFP Mont-Joli – Mitis.

Source : Bertrand Michaud
Directeur
CFP Mont-Joli – Mitis 418-775-7577, poste 1511